
L'offre de services

S'ORIENTER, SE FORMER

Vous êtes sorti(e) du système scolaire ou universitaire, âgé(e) de 16 à 25 ans et en recherche d'orientation ou de formation professionnelle. Vous souhaitez être accompagné(e).

La Mission Locale vous propose :

▶ **L'accès à une information et une documentation actualisée**

Les antennes de la Mission Locale disposent d'une documentation professionnelle variée, par secteur professionnel et/ou par métier.

Un descriptif des formations existantes en Bretagne et hors Bretagne est accessible.

Des informations sur les organismes de formation ou sur les financements formation peuvent être fournies.

▶ **Des entretiens individuels**

Un professionnel vous reçoit en entretien pour la réalisation d'un diagnostic, et une aide dans l'élaboration et la mise en œuvre de votre projet professionnel.

L'accompagnement, individualisé et personnalisé est mené par un conseiller qui devient votre référent.

▶ **Des temps de découverte**

Pour découvrir des secteurs professionnels, des entreprises ou des métiers..., des visites, des rencontres, des temps d'échange sont organisés.

▶ **Des stages de formation**

Des Prestations Préparatoires à l'Emploi, des Prestations d'Orientation Professionnelle, des stages en entreprise peuvent vous être proposés pour vous permettre de travailler votre projet professionnel.

Des pré-pro sectorielles existent : acquérir les premiers gestes professionnels, consolider son projet, accéder à un diplôme.

Des qualifications menant à des certifications, à des titres professionnels.

▶ **Des Périodes de Mise en Situation en Milieu Professionnel (PMSMP)**

RECHERCHER UN EMPLOI

Vous êtes à la recherche d'un emploi, la Mission Locale met à votre disposition :

▶ Les équipes emploi

- **Le Service Emploi Entreprises (SEE)** : Equipe emploi de la Mission Locale visant l'accès et le maintien des jeunes immédiatement disponibles, en emploi durable.
- **Le Service Emploi Alternance (SEA)** : équipe emploi chargée d'accompagner les jeunes en recherche de contrats par alternance.
- **Le Service Emploi des Territoires (SET)** : Cette équipe, grâce à un accompagnement différencié basé sur tous les types d'emploi (contrats aidés, intérim, contrat par alternance, ...), a également pour objectif de mener les jeunes à un emploi durable. Les Conseillers de ce service sont en poste dans les antennes de la Mission Locale (cf. au dos pour contact).

▶ Les entretiens individuels

Suivre les démarches et bénéficier de conseils adaptés

Travailler le ciblage et la prospection en entreprise

Faciliter les mises en relation avec les employeurs

Préparer aux entretiens d'embauche

Proposer un suivi en entreprise

▶ Les Ateliers Emploi quotidiens

Mieux connaître le bassin d'emploi

Lire les offres d'emploi et candidater

Elaborer son CV, sa lettre de motivation, préparation à l'entretien d'embauche

Organiser sa recherche d'emploi

Bénéficier d'une dynamique de groupe

▶ Les bornes CV

Outils accessibles aux publics dans chaque antenne

▶ Les offres du jour (Pôle Emploi et Mission Locale)

Affichées dans chaque antenne

▶ Le parrainage

Etre mis(e) en relation avec un professionnel bénévole (retraité ou en activité). Ce réseau de parrainage est animé par la Mission Locale.

▶ L'accompagnement à la création d'entreprise ou à la reprise d'activité

Vous envisagez de reprendre ou créer votre activité, la Mission Locale vous assure un accompagnement spécifique dans ce cadre.

AMELIORER SA VIE QUOTIDIENNE

Des aides financières existent pour aider les jeunes âgés de 16 à 25 ans. Ces aides sont liées à certains dispositifs. La Mission Locale peut vous aider en fonction de votre parcours et sous certaines conditions.

▶ **AJ29 pour soutenir un projet d'insertion**

Il peut s'agir d'une aide ponctuelle, d'une aide d'urgence, d'une aide à la réalisation de projet (ex : aide à la subsistance, achat de matériel,...).

▶ **Aide à la mobilité**

Des tarifs préférentiels sont accessibles aux jeunes. *Se renseigner auprès de votre Conseiller*

Le passage du **permis AM** (ex BSR) est possible.

L'accès à la **conduite supervisée** est accessible à tout jeune titulaire du Code de la route ayant suivi 20 leçons de conduite.

De plus, la Mission Locale peut vous faire bénéficier d'une aide au transport : **location** de mobylette, co-voiturage ou aide au transport individualisé.

Enfin, si vous démarrez une formation, un emploi en dehors du bassin d'emploi, une **aide aux frais de transport ou au logement** peut être accordée.

Une aide à la mobilité peut également intervenir pour le financement du permis de conduire.

▶ **Allocation CIVIS**

Si vous êtes accompagné(e) par les services de la Mission Locale dans le cadre du dispositif CIVIS, vous avez la possibilité de bénéficier d'une allocation.

▶ **Les aides au logement**

La Mission Locale vous informe des aides possibles (APL, FSL ; Locapass...) et vous aide à monter les dossiers.

Des ateliers logement, mis en œuvre à fréquence régulière, s'adressent à tout jeune en recherche de logement (logement vide, meublé...).

Aide à la gestion du budget.

▶ **Un accompagnement budgétaire**

Vous rencontrez des difficultés dans la gestion de votre budget, de vos papiers administratifs, la Mission Locale peut vous aider.

En fonction de votre situation et pour bénéficier de certaines aides, la Mission Locale peut vous orienter vers d'autres structures (CCAS, associations caritatives...).

▶ **La santé**

Une information est donnée sur la couverture sociale et les droits.

Une aide à l'ouverture des droits (montage de dossier...) peut être activée.

Des actions de préventions diverses sont mises en œuvre : préventions des comportements à risques, promotion de la santé, passage du PSC1 (attestation de premier secours).

Un relais vers les partenaires de ce secteur est possible, en fonction des situations.

▶ **Les loisirs, la culture**

Des aides aux loisirs sont possibles pour les jeunes accompagnés par la Mission Locale. *Se renseigner auprès de votre Conseiller.*